

⑫

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

②2 Date de dépôt : 25.09.98.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 31.03.00 Bulletin 00/13.

⑤6 Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la
procédure de rapport de recherche.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : BELLATRIX SARLEX Société à res-
ponsabilité limitée — FR.

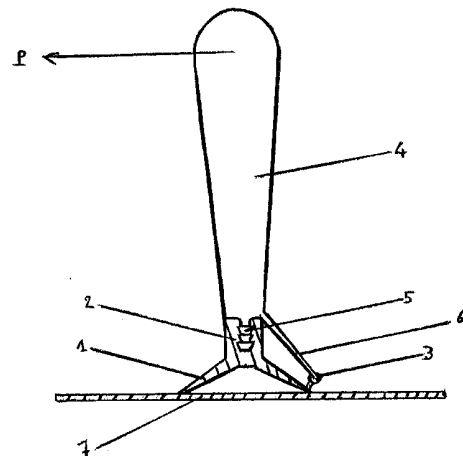
⑦2 Inventeur(s) :

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 POIGNEE DE PREHENSION A VENTOUSE.

⑤7 Poignée de préhension à ventouse permettant de
mouvoir des objets plats en général, de surface lisse et dif-
ficilement saisissables par les bords. Cette poignée est
composée de deux parties: elle comprend d'une part une
ventouse en matière souple composée d'une corolle (1),
d'un tube (2) et d'un anneau moulé (3), et d'autre part d'une
poignée (4) rigide emmanchée très fermement dans le tube
(2) de la ventouse grâce à un tenon aileté (5), empêchant
ainsi la poignée de se détacher de la ventouse.



- 1 -

La présente invention concerne une poignée de préhension à ventouse destinée à mouvoir des objets plats en général, de surface lisse et difficilement saisissable par les bords.

Une ventouse se plaque sur une surface par simple poussée exercée
5 perpendiculairement à cette surface. L'air compris entre la corolle et la surface est chassé et le vide crée dans cet interface. La pression atmosphérique s'exerçant sur la face externe de la ventouse la maintien contre la surface sans autre moyen.

La ventouse étant alors unie à l'objet par ce vide il devient aisé de
10 mouvoir cet objet en agissant sur la poignée de la ventouse.

Séparer une ventouse de la surface où elle est plaquée exige de vaincre l'effet de la pression atmosphérique qui est d'autant plus élevée que l'aire de la corolle est plus grande.

Un moyen simple de faire est d'insérer un objet très plat entre la lèvre
15 de la corolle et la surface afin de laisser l'air pénétrer dans l'interface vide.

Un autre moyen, conduisant au même résultat, est de déformer la lèvre, si elle est accessible, à l'endroit de la circonférence où une excroissance a été prévue à cet effet.

20 Un autre encore est d'agir sur un levier abaissé au moment de la pose pour tendre la ventouse et la détendre alors, lequel levier agit sur la ventouse en son centre par l'entremise d'une cloche rigide sur laquelle il s'appuie, elle même posée sur la périphérie de la ventouse.

Le premier moyen est souvent destructeur de la lèvre, rendant la
25 la ventouse inutilisable ensuite.

Le second moyen impose d'accéder à l'excroissance de déformation en utilisant sa seconde main si on ne peut lâcher l'objet porté tenu par la première ; ou d'adjoindre un dispositif à tirette, gachette ou levier qui complique l'ensemble.

30 Le troisième moyen, efficace et déjà connu, est un ensemble mécanique complexe.

L'invention ne présente aucun des inconvénients ci-dessus sans céder sur les avantages.

Seul dessin annexé, la figure illustre l'invention.

35 La poignée de préhension est composée de deux pièces seulement :
Une ventouse d'une seule pièce composée d'une corolle (1) d'un tube court (2), et d'un anneau (3) moulée en matière souple.

- 2 -

Une poignée (4) en matière rigide est emmanchée très fermement dans le tube court de la ventouse par le tenon (5) aileté pour n'en pas ressortir.

La corolle (1) de la ventouse, plaquée sur l'objet(7) selon la flèche (F) détermine un vide suffisant qui uni l'ensemble ventouse-objet (7) avec assez de force pour le mouvoir par la poignée.

L'objet étant déplacé ou re-posé à l'endroit désiré, il faut alors séparer la Poignée-Ventouse de l'objet : un mouvement de la Poignée provoqué par la main dans la direction de la flèche (P) suffit à cet effet.

Le mouvement déforme la partie tubulaire souple (2) de la ventouse et le
10 lien (6), moulé avec la poignée et croché dans l'anneau (3), tire en ce point, sur la lèvre de la ventouse.

L'air extérieur pénètre dans l'interface et remplit le vide crée à l'application de la ventouse. La Poignée-Ventouse se décolle de l'objet. Elle est prête pour une nouvelle utilisation.

15 Seule une traction sur le lien provoque le décollement de la Poignée-Ventouse. Les autres mouvements, y compris une compression sur le lien, sont sans effet sur l'adhérence de la ventouse à l'objet.

REVENDICATION:

- 1) Poignée de préhension caractérisée en ce qu'elle est constituée de deux pièces: d'une part une ventouse en matière souple constituée d'une corolle (1) , d'un tube court (2) et d'un anneau moulé (3) et d'autre part une poignée (4) en matière rigide, emmanchée dans le tube court (2) grâce à un tenon aileté (5), et comportant un lien rigide (6) crocheté à l'anneau moulé (3) de la ventouse.

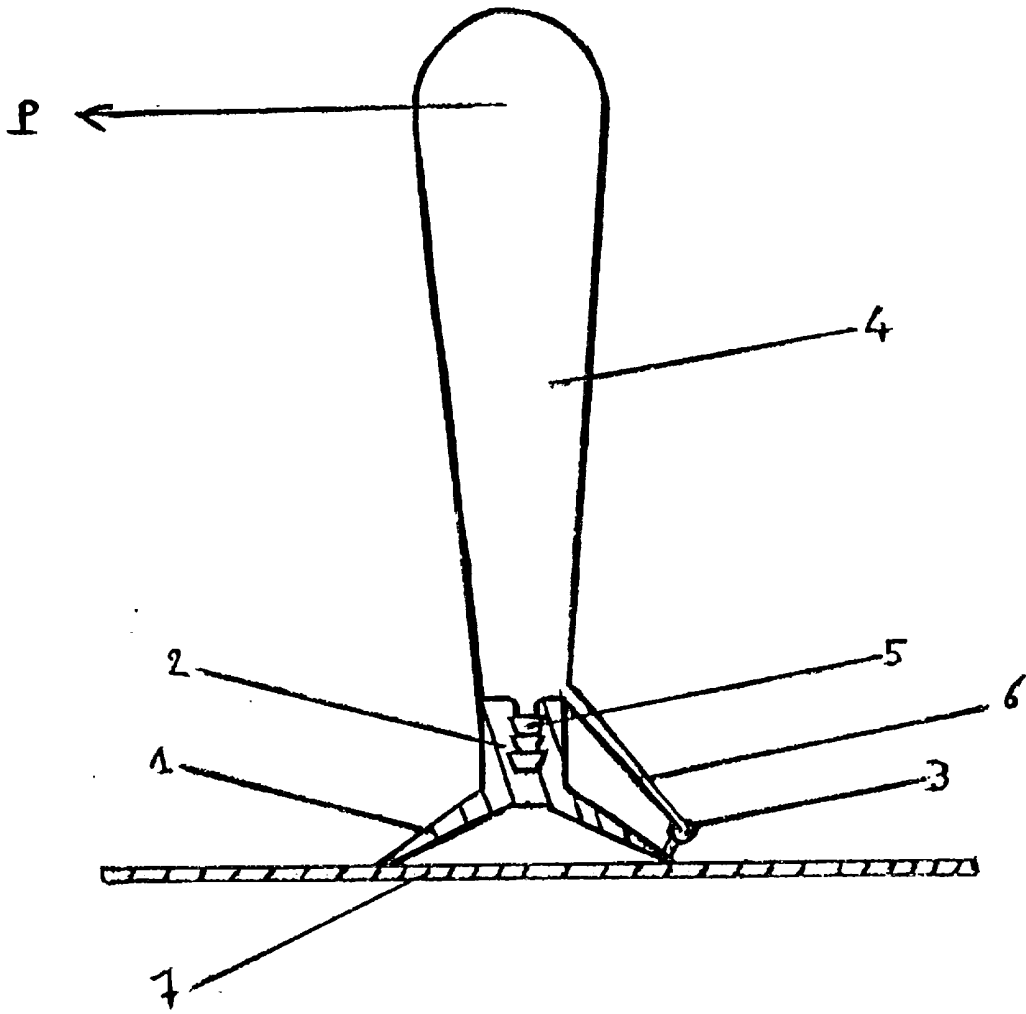


FIG. 1